



Cloîtres

Un seul mot pour deux réalités apparemment sans rapport : le confinement sanitaire de la société d'une part et, de l'autre, la prochaine réouverture de l'église Abbatiale de Payerne.

C'est effectivement un cloître, au sens de monastère, qui est la réalité historique du site de l'Abbatiale broyarde. Les travaux récents, archéologiques et historiques, ont permis d'y mettre en évidence la permanence d'un habitat dès le II^e siècle et, très probablement, les fondations d'une église au VIII^e. L'église actuelle, qui menaçait ruine, a été étudiée à frais nouveaux, ingénieusement consolidée, restaurée, embellie par le dégagement de la place qui l'entoure. Les travaux de spécialistes ont permis de mieux connaître le site et un parcours audio-guidé est mis en place pour en présenter les résultats. L'église est belle et méritera une visite... dès que possible !

Pour l'EERV, partenaire du parcours de visite, la réouverture de l'Abbatiale est synonyme de nouveaux défis. Une première peut-être depuis la Réforme : l'autorité politique a décidé unilatéralement d'un changement d'affectation confessionnelle d'un lieu de culte : l'Abbatiale est désormais paritairement confiée au spirituel, aux Eglises réformées et catholiques. Les chrétiens de la région accueillent cela comme une chance : celle d'approfondir la fraternité, la prière commune pour l'unité et la conscience que, en regard des 1500 ans de présence chrétienne, les divisions confessionnelles sont des blessures profondes mais non définitives. L'exemple de la fraternité œcuménique de Romainmôtier, l'Abbatiale sœur, nous inspire.

Tout ne va pas sans heurts. La convention qui lie Commune et Eglises prévoit de possibles offices en semaine. Il semble qu'elle ne sera appliquée que six mois par an. On ne sait si le mobilier liturgique, croix, Bible, offerts par des ministres et laïcs de l'arrondissement à l'ouverture de l'Abbatiale au culte, reprendra sa place. Après la fermeture par la Commune du Café du Marché comme lieu d'Eglise, on note un glissement de vocabulaire : un président de conseil relevait récemment que, d'église, l'Abbatiale était devenue « monument d'obédience religieuse » dans la convention, puis « lieu de loisirs » dans un récent courrier de l'Association qui désormais la gère.... Révélateur d'un cloisonnement entre les différentes activités sur le lieu, d'une méfiance, d'un rejet à l'égard des Eglises ? Peut-être. C'est un sujet de prière. Aux chrétiens alors de ne pas rester cloîtrés dans une chapelle...

Alors qu'un tiers des voyageurs sur terre sont des pèlerins, je reste persuadé qu'une cohabitation harmonieuse est possible entre vie de prière et vie touristique : on ne met pas en valeur un lieu en niant sa vocation première.

La crise sanitaire mondiale actuelle révèle des solidarités, créativité et témoignages nouveaux. Elle met aussi en évidence le besoin de communion réelle. Nous souffrons de ne plus embrasser, de ne plus caresser. Les visioconférences ne

peuvent remplacer ni la lueur d'une bougie, ni le son des cloches sur la campagne faisant vibrer l'air sans agiter des électrons de haut-parleurs. Ainsi en est-il de l'habitation de nos églises : le confinement oblige les chrétiens à travailler la communion invisible de la prière. Elle est vraiment réelle. Mais dans des lieux d'histoire longue, elle se donne comme à sentir. Lorsque nous prions dans l'Abbatiale, nous ne faisons pas de « l'archéologie expérimentale » qui essaie de comprendre comment vivaient les anciens. Nous sommes en prière avec eux et annonçons aujourd'hui la foi des bâtisseurs de jadis. C'est vital ! Pour le moine, le cloître est un abrégé du monde, un jardin d'intimité avec Dieu, lieu de rumination de l'Écriture et d'intercession pour l'univers : un espace OUVERT à l'autre et au Tout-Autre. C'est dans cet esprit, avec cet Esprit, que je nous souhaite de continuer à transfigurer nos prisons et visiter le monde.

Signature Benoît Zimmermann

Article paraissant en Une du journal Réformés, édition mai 2020, page 29